CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES CHAMBRES D'HÔTES DU LOTUS NOIR – PÉRIGORD

Tarifs

Les prix indiqués sur le présent site sont des prix TTC (Toutes charges comprises) en euros (€), TVA incluse, hors taxe de séjour. Ce sont les prix de réservations prises en direct avec le lotus noir – Périgord sans intermédiaire. Les prix des nuits s'entendent par chambre et par nuit, jusqu'à deux personnes, pour la période choisie. Les petits déjeuners sont compris dans le prix. La taxe de séjour est en sus, selon la règlementation en vigueur. Nos tarifs et offres s'entendent sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et sont susceptible d'être modifiées sans préavis.

Taxe de séjour

La taxe de séjour sont des impôts locaux que le client doit acquitter auprès des propriétaires qui la reversent ensuite à la Communauté de Communes de Domme Villefranche du Périgord. En conformité avec l'article L.2333-29 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, la taxe de séjour est due par nuitée (par nuit et par personne), du 1er janvier au 31 décembre inclus. Les tarifs ont été fixés (pour un hébergement de type chambre d'hôtes) à 0,44€ par nuit et par personne. Les enfants mineurs sont exonérés.

Formalités de réservation

Toute réservation est assortie d'une confirmation écrite (courriel). Le client est tenu de nous fournir une adresse e-mail et un numéro de téléphone portable. Le lotus noir — Périgord invite le client à vérifier les éléments suivants : ses coordonnées et plus particulièrement adresse e-mail et numéro de téléphone portable afin d'être joignable avant et pendant le séjour ; la ou les chambres réservées, le nombre de personnes, la date d'arrivée, la date de départ, le nombre de nuitées ; le prix total de la réservation, le montant indiqué étant en TTC, hors taxe de séjour. Si cette réservation est conforme aux attentes, nous invitons le client à en régler l'acompte dans un délai de 10 jours, l'acompte représentant 30% du montant total de la prestation réservée hors taxe de séjour. Une fois l'acompte reçu, la réservation devient ferme. Par le règlement de l'acompte, le client confirme son accord plein et entier avec les conditions générales de location spécifiées ci-après. Cet acompte sera déduit de la facture totale. Sans le versement de l'acompte dans le délai imparti, la réservation n'est pas confirmée. Par conséquent, au terme du délai de 10 jours, le propriétaire se réserve le droit de remettre la ou les chambres en location. La réservation est conclue pour un nombre précis de personnes. Si à l'arrivée, le nombre de personnes prévu lors de la réservation n'est pas conforme, le lotus noir — Périgord est en mesure de refuser les personnes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du lotus noir — Périgord, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusées, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Modalités de paiement

Règlement de l'acompte, 30% du devis, par virement bancaire (exclusivement en euros) à réception du devis et dans un délai de 10 jours. Le solde est payable dès votre arrivée. La réservation ne devient effective que lors de l'encaissement de l'acompte demandé et le versement de cet acompte implique l'acceptation des conditions générales de vente. A votre arrivée, nous demandons une caution de 400,00€. Cette caution se concrétise par un chèque bancaire domicilié en France à l'ordre de Thomas Paintrand (exclusivement en euros). Une pièce d'identité en cours de validité sera exigée. A votre départ, nous ferons une visite de la chambre. En cas de dommage(s) constaté(s) (et ce dans une limite de 48h après votre départ), un montant

correspondant à la réparation ou au remplacement sera facturé et une facture complémentaire sera émise. Le montant de la caution sera ensuite restitué après règlement de la facture complémentaire.

Absence de rétractation

Pour les réservations effectuées par téléphone ou par internet, le client ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du Code de la Consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Durée du séjour

Le séjour est convenu pour une durée déterminée et précisée dans la confirmation écrite faite au client. Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Modalités de paiement

Les modes de paiement acceptés (exclusivement en euros) sont : espèces ; carte bancaire (Visa et MasterCard) ; chèque bancaire domicilié en France ; virement bancaire — notamment international pour les clients hors CEE ; ANCV. Il est admis en chambre d'hôtes que l'ensemble des prestations complémentaires (repas, consommations) soient réglés en fin de séjour. La non-contestation écrite (dans les 24 heures) de la prestation fournie oblige à son règlement complet au prix affiché. Une facture est remise au client à son départ avec le détail de la prestation, le montant de l'hébergement, le montant des prestations complémentaires, le montant de la taxe de séjour. La TVA est appliquée.

Modification de réservation

Toute modification de réservation doit faire l'objet d'une demande directement auprès du lotus noir – Périgord par courriel à l'adresse lelotusnoir-perigord@pm.me Cette demande de modification ne sera effective que lorsque le lotus noir – Périgord vous aura confirmé son acceptation par courriel.

Annulation de réservation par le client

Toute annulation doit être notifiée par courriel au propriétaire. Si l'annulation intervient plus de 24 heures avant le début du séjour, l'acompte ne sera pas remboursé. Si l'annulation intervient moins de 24 heures avant le début du séjour, l'acompte ne sera pas remboursé et le paiement du solde du prix du séjour sera demandé. Si le client ne se manifeste pas avant 19h00 le jour prévu du début du séjour, le présent contrat devient nul et le lotus noir — Périgord peut disposer de la ou les chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire et le paiement du solde du séjour sera demandé. Si le client quitte la maison d'hôtes avant la fin prévue du séjour, aucun remboursement ne pourra être réclamé par le client.

Annulation de réservation par le lotus noir – Périgord

En cas d'annulation par le lotus noir – Périgord, celui-ci reversera au client les sommes encaissées.

Offres promotionnelles

Le lotus noir — Périgord pourrait être amené à faire des offres promotionnelles sur son site ou par tout autre moyen, portant sur des prestations d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée, pour lesquelles aucune annulation n'est possible (article L.121-21-8 du Code de la Consommation). Les offres promotionnelles du lotus noir — Périgord ne sont pas cumulables entre elles. Ces offres sont à régler en totalité par virement bancaire (exclusivement en euros)

à réception du devis et dans un délai de 10 jours.

Assurance

Le client atteste être couvert par une assurance responsabilité couvrant sa propre responsabilité. Le lotus noir — Périgord atteste être couvert par une assurance couvrant sa Responsabilité Civile Professionnelle découlant de son activité de chambres d'hôtes.

Effets personnels

Le lotus noir – Périgord décline tout responsabilité en cas de vol, perte ou dégradations d'effets personnels des hôtes. Une clé de votre chambre vous sera remise lors de votre arrivée. En cas d'oubli dans la chambre et à l'issue du séjour, les effets personnels peuvent être renvoyés à la personne concernée, sur sa demande et à ses frais.

Sécurité

Seules les personnes séjournant au lotus noir – Périgord sont autorisées à pénétrer dans la propriété et à utiliser les lieux communs autorisés par le propriétaire.

Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions des articles L.611-1 et R.612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges : lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un à compter de la réclamation initiale. Le médiateur MTV — Médiation Tourisme et Voyage peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mtv.travel

Attribution de compétence

Le présent contrat est régi par le droit français. Tout litige auquel le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.